

Ce sont des faits que j'ai trouvés dans plusieurs publications, et que j'ai constatés moi-même en 1857 et 1858, aux fondations des ponts de Mâcon et de Culoz.

Espérons que l'expérience acquise écartera tous les accidents sur nos magnifiques travaux de Lyon.

Du reste, les fondations ne doivent être poussées que jusqu'à 15 mètres au-dessous de l'étiage et nous avons vu que souvent elles ont été descendues jusqu'à 30 mètres; les chances d'accident seront donc diminuées dans la même proportion.

Espérons surtout que l'imprudence des ouvriers ne viendra pas, comme trop souvent, détruire toute l'efficacité des prescriptions faites dans leur intérêt, par les ingénieurs chargés de la direction des travaux.

Demandons enfin au Maître souverain de toutes choses, qui tient en ses mains la conduite des fleuves, comme la destinée des nations, de permettre l'achèvement de cette grande œuvre, en la préservant de tous les cataclysmes qui peuvent bouleverser non seulement les travaux, mais encore le monde.

Lyon, 5 janvier 1888.

*L'Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées.*

TH. AYNARD.

